

Biométhanisation : « L'environnement, c'est notre cœur de métier »

Sur le site du SEVADEC, rue Monod à Calais, un bâtiment haute qualité environnementale (HQE) abrite l'unité de biométhanisation gérée par Octeva. Camille Quenot, directrice de l'établissement, explique comment et pourquoi les biodéchets sont valorisés.



Camille Quenot est en poste depuis trois ans à l'usine de biométhanisation.

CALAIS.

– Qu'est-ce que la biométhanisation ?

« Le principe de l'usine est de capter le méthane issu de la décomposition des déchets biodégradables pour le transformer en biogaz et produire du compost avec le résidu solide. »

– Quels déchets alimentent l'usine ?

« On récupère les déchets alimentaires issus de la collecte en porte-à-porte sur le territoire, les déchets verts amenés en déchetterie, et les huiles alimentaires provenant de la restauration. On traite chaque année 26 000 tonnes de biodéchets issus des collectivités et 3 500 tonnes provenant de l'industrie agroalimentaire et des supermarchés. »

« Le résidu organique est transformé en compost qui est ensuite valorisé en agriculture. »

– L'engagement des citoyens est donc essentiel au bon fonctionnement de l'usine ?

« Absolument, le geste de tri est indispensable. Un mauvais tri peut vite causer un problème sur

les installations. Cela représente un coût supplémentaire et occasionne des risques en matière de sécurité. Un mauvais déchet peut se coincer quelque part, donc un personnel peut mettre la main dans une machine pour l'enlever. Bien sûr, des procédures sont mises en place pour garantir la sécurité mais le mieux est d'anticiper le danger. »

– Quel est l'intérêt de ce type d'installation pour les collectivités ?

« La valorisation des biodéchets évite l'enfouissement qui coûte cher aux collectivités. En fait, la production d'électricité permet de réduire la facture de traitement des déchets. Il s'agit aussi d'utiliser au mieux les ressources qui sont dans les déchets. Ainsi, le résidu organique est transformé en compost qui est ensuite valorisé en agriculture. »

– Cette activité comporte-t-elle des risques ?

« Il y a toujours des risques mais, aujourd'hui, on dispose de tous les outils pour identifier et mettre en place tous les moyens nécessaires pour prévenir et maîtriser le risque. On est un établissement ICPE (installation classée pour la protection de l'environnement) qui suit une réglementation stricte avec la maîtrise de nos rejets. » ■

Journalistes en herbe, c'est quoi ?

L'opération « Journalistes en herbe », également appelée « Entrer dans l'écrit », a été reconduite pour la huitième année consécutive dans le cadre d'un partenariat entre l'association Les Voies du Nord, la fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts-de-France, la fondation SNCF, le rectorat et notre journal. Elle vise à impliquer les élèves dans un projet journalistique, avec publication dans nos colonnes d'un article sur une thé-

matique relative aux valeurs de la République. Ces parutions ont débuté en mars, mais ont été interrompues par la crise sanitaire et le confinement. Nous les avons reprises le parutions mi-juin. Elles se termineront mercredi prochain. Participent cette année des écoliers et collégiens du Ternois, du Lensois, du Dunkerquois et de la Sambre, ainsi que des lycées professionnels de Denain, Calais, Roubaix et du Douaisis. ■



LES JOURNALISTES EN HERBE

La classe de seconde professionnelle technicien des systèmes énergétiques et climatiques du lycée professionnel Normandie-Niemen est composée de Florian Blondin, Chiara Thibaut, Thomas Cousin, Kévin Du-bois, Hugo Ferrara, Théo Leplat, Lucas Marlard, Enzo Maurice, Damien Vermersch, encadrés par leur professeure de lettres Bénédicte Hache et leur professeur d'atelier Anthony Gérissse.

Portée par l'Association Les Voies du Nord et votre journal, l'opération « Journalistes en herbe » bénéficie du soutien de l'Académie de Lille, de la Fondation d'entreprise Caisse d'Épargne Hauts de France et de la Fondation SNCF.